

# LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

1<sup>ère</sup> priorité de la Chambre d'agriculture de l'Isère



“

## EDITO

**Le renouvellement des générations agricoles :** première priorité politique des Chambres d'agriculture qui y consacrent des moyens humains et financiers très importants.

**Les Chambres d'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent** pour proposer un accompagnement adapté pour tous les projets, tous les futurs cédants, tous les candidats à l'installation, en veillant à réaliser des installations qui permettent au nouvel agriculteur de vivre de son travail.

Car maintenir des exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire, c'est :

- Maintenir l'activité économique, les entreprises et les emplois directs et induits.
- Maintenir les potentiels de production, la dynamique des filières et les entreprises d'amont et d'aval.
- Garantir l'autonomie alimentaire.
- Assurer l'entretien des paysages et prendre en compte les enjeux d'aménagement du territoire.

**Jean-Claude DARLET**

Président de la Chambre d'agriculture de l'Isère

50% des agriculteurs vont cesser leur activité dans les 10 prochaines années .

Un défi de taille : assurer leur remplacement grâce à l'installation des porteurs de projets qui contactent les Chambres d'agriculture.

## L'Isère, un territoire agricole pour tous les projets

**+ DE 400**  
porteurs de projets  
accueillis chaque  
année dans les  
Points Accueil  
Installation (PAI)



84 % NE SONT PAS ISSUS  
DU MILIEU AGRICOLE

61 % ONT + DE 30 ANS

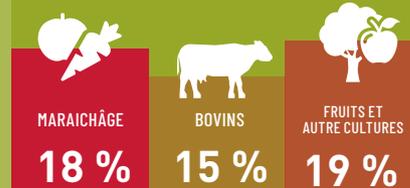
44 % ONT UN PROJET BIO

44 % SONT DES FEMMES

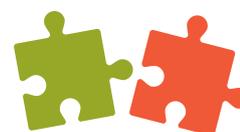
23 % ONT UNE ACTIVITÉ DE  
TRANSFORMATION FERMIÈRE

37 % VEULENT S'INSTALLER  
EN INDIVIDUEL

TOP 3 DES PRINCIPALES  
PRODUCTIONS  
DANS LES PROJETS EN 2022



## UN PROFIL DES PORTEURS DE PROJETS QUI ÉVOLUE



Pour s'adapter à cette tendance, la Chambre d'agriculture de l'Isère comme les autres départements d'AURA a modernisé son parcours d'accompagnement afin de faciliter la création / reprise d'entreprises agricoles. Son Point Accueil Installation, dispositif d'accueil, d'orientation et de conseils de tous les porteurs de projets en est la porte d'entrée.

# LA CRÉATION-REPRISE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'Isère, un département qui installe

**175**  
**NOUVEAUX**  
**AGRICULTEURS**  
**EN MOYENNE PAR AN**  
dont 120 de moins  
de 40 ans.

**DES INSTALLATIONS**  
**AGRICOLES**  
**RÉPARTIES SUR TOUT**  
**LE TERRITOIRE**



**ÉVOLUTION DE LA**  
**PLACE DE LA FEMME**  
**45 % DES INSTALLÉS**  
**SONT DES FEMMES**

Dont 60% ont -40 ans  
La place des femmes dans les  
projets agricoles est significative.

**PRODUCTIONS**  
**VÉGÉTALES DOMINANTES**

L'installation en bovin viande n'attire  
plus autant, au contraire du maraîchage  
dont la part est relativement élevée.

**70**  
**INSTALLATIONS AIDÉES**  
**PAR LA DJA (DOTATION**  
**JEUNE AGRICULTEUR)**  
**SOIT 4 INSTALLATION SUR 10**

*(DJA accessible sous certaines conditions  
d'âge, de compétences et de revenus)*

**STRUCTURES JURIDIQUES**

**1 EXPLOITATION SUR 2 EN SOCIÉTÉ**

Tendance à la hausse avec une part importante chez les -40 ans. L'association  
sociétaire est un des meilleurs moyens pour gérer son temps et les charges de  
travail.



**AURA 1<sup>ère</sup> région**  
**de France**  
**en nombre**  
**d'installations**  
**aidées depuis 2020**



## LES JEUNES AGRICULTEURS AIDÉS

40 000 € : montant de la DJA moyenne en Isère

**116** INSTALLATIONS  
AIDÉES EN 2022

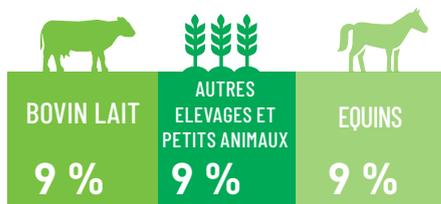
**63 %**  
S'INSTALLENT EN SOCIÉTÉ

L'ISÈRE UN TERRITOIRE  
PRINCIPALEMENT EN  
ZONE MONTAGNE OU  
DÉFAVORISÉE

**53 %**  
S'INSTALLENT EN ZONE DE MONTAGNE

**70 %**  
S'INSTALLENT HORS CADRE FAMILIAL

# LES EN ISÈRE



## LES PRODUCTIONS QUI SUSCITENT AUSSI DE L'ENGOUEMENT

Bovins lait, équins, autres élevages de petits animaux, arboriculture.



L'enjeu pour les Chambres d'agriculture : proposer un accompagnement adapté aux futurs chefs d'entreprises agricoles pour qu'ils concrétisent leurs projets viables et vivables dans l'optique d'assurer le renouvellement des générations agricoles.

### LES CHAMBRES D'AGRICULTURE :

#### PREMIER ACTEUR DE L'INSTALLATION

Elles ont développé un dispositif d'accompagnement qui est en évolution pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des nouveaux profils, homogène sur tout le territoire régional afin d'assurer des installations viables à travers :

- De l'écoute et des conseils personnalisés
- Des possibilités d'acquérir de l'expérience pratique
- Le montage d'études économiques complètes
- Des sources de financement diversifiées

#### ORGANISMES DE FORMATIONS CERTIFIÉS QUALITÉ,

proposent un panel de formations permettant de compléter les formations initiales, et acquérir les compétences nécessaires en lien avec le projet.

#### RESPONSABLES DE LA PROFESSIONNALISATION 120 PORTEURS DE PROJETS

accompagnés chaque année dans le cadre de la professionnalisation de leur projet.

#### 80 À 115 PLANS DE PROFESSIONNALISATION personnalisés validés par an.

## S PAR LA DJA



31 ANS D'ÂGE MOYEN

34 % SONT DES FEMMES

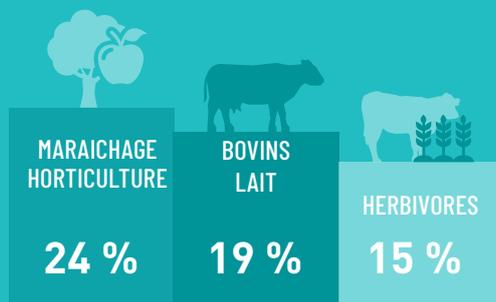
80 % S'INSTALLENT AVEC UN DIPLOME > BAC

41 % S'INSTALLENT AVEC UN BPREA

62 % S'INSTALLENT EN BIO

Reflet d'une forte dynamique de la bio en AURA avec une augmentation de la part des exploitations bio passant de 3,4% à 13,4% en 6 ans.

### PRINCIPALES PRODUCTIONS



### UN PROFIL DE JEUNES INSTALLÉS EN ÉVOLUTION

à l'image du profil des porteurs de projets accueillis en PAI, avec une part plus importante de chefs d'entreprise en reconversion, plus âgés, plus féminins, non issus du milieu agricole et qui se forment à travers un BPREA.

# TRANSMETTRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS : un défi à relever



**180**  
futurs cédants  
accueillis en 2022  
au  
Point Accueil  
Transmission (PAT)

La clef d'une  
transmission réussie :  
**l'anticipation**

**56 %**  
**DES AGRICULTEURS**  
**ONT PLUS DE 50 ANS**  
**EN 2020.**

Les filières en polyculture élevage, grandes cultures, arboriculture et élevage bovin vont être les plus concernées par ces cessations d'activités.

**50 %**

**DES DÉPARTS**  
**REPLACÉS**

de manière hétérogène  
selon les filières.



Les filières les plus impactées par des arrêts non remplacés sont : l'élevage bovin, la viticulture et la polyculture.

**Les Chambres d'agriculture se sont dotées d'un ensemble d'outils** veillant à faciliter la transmission des exploitations allant :

- de la sensibilisation des futurs cédants à travers des actions de communication
- à un accompagnement à toutes les étapes de la future transmission : information et orientation au point accueil, dispositifs d'aides à la réflexion, outils de recherche de repreneur et de mise en relation...

**Le défi à relever** : faire de ces départs en retraite des opportunités d'installation de nouveaux agriculteurs :

- en créant un contexte attractif pour les porteurs de projets.
- en rendant compatibles les espaces libérés et les aspirations d'activité agricole.

## Contacts

Chambre départementale d'agriculture de l'Isère  
**04 76 20 67 11**

[www.deveniragriculteur.fr](http://www.deveniragriculteur.fr)

[www.transmettreenagriculture.fr](http://www.transmettreenagriculture.fr)

[www.isere.chambres-agriculture.fr](http://www.isere.chambres-agriculture.fr)

Retrouvez-nous aussi sur Facebook

@deveniragriculteur

@chambagri38

Les moyens consacrés à l'installation transmission par la Chambre d'agriculture de l'Isère c'est :

- 4 sites d'accueil au cœur des territoires
- Une vingtaine de conseillers experts
- Une certification Qualité des actions conduites
- Le premier financeur de l'accompagnement de l'installation et de la transmission

